



– Vidéo –

Journal de 20 h, Antenne 2, le 14 juillet 1989 (INA)

La prise de la Bastille

Cette vidéo est un reportage diffusé dans le journal télévisé de 20 heures de la chaîne Antenne 2 (devenue France 2 en 1992), le 14 juillet 1989.

Cet extrait, qui s'appuie sur des gravures anciennes, revient sur les grands moments de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 : les événements, les raisons de cet action du peuple parisien.

Qu'est-ce que la Bastille ?

La Bastille, construite au XIV^e siècle sous le règne de Charles V, est à l'origine une forteresse qui sert à défendre la ville de Paris. Elle est située à l'est de Paris, rue Saint-Antoine (sur l'actuelle place de la Bastille).

Que recherchent les révolutionnaires à la Bastille ?

Les révolutionnaires s'emparent de la Bastille afin de trouver de la poudre pour leurs armes. En effet, la Bastille était aussi un bâtiment de stockage de poudre. Les révolutionnaires ont saisi des armes aux Invalides (3 000 fusils et 20 pièces de canon) quelques heures plus tôt, ils ne peuvent s'en servir sans poudre. Ils attaquent donc la forteresse pour s'emparer de la poudre.

80 gardes vétérans, «les invalides» et d'une trentaine de soldats suisses défendent la Bastille.

Qui est libéré lors de la prise de la Bastille ?

Après avoir d'abord été une citadelle militaire, la Bastille devient au XVII^e siècle, sous les ordres de Richelieu, une prison d'État jusqu'en 1789. Au moment de la Révolution, seulement 7 prisonniers sont détenus. Ils sont libérés pendant la prise de la Bastille.

De quoi cet événement est-il le symbole ?

La prise de la Bastille est le symbole de la Révolution française. Après 4 heures de lutte et l'intervention de deux détachements de la garde française dotés de deux canons, c'est la réédition.

Cette victoire populaire marque le commencement de la Révolution française.

La Bastille sera démolie par un entrepreneur à partir du 15 juillet 1789.

Pour en savoir plus...

La France à la veille de la Révolution

Lorsque Louis XVI est proclamé roi en 1774, la population est divisée en trois ordres très inégaux. Le clergé représente 120 000 personnes, la noblesse, 400 000 personnes et le tiers état, plus de 25 000 000 personnes !

Le clergé regroupe les membres de l'Église : les prêtres, les évêques et les cardinaux. Ils ne travaillent pas, leur rôle est de prier. Ils ne paient pas d'impôts.

La noblesse conserve son pouvoir de génération en génération. Les nobles possèdent des domaines. Ils ne paient pas d'impôts. Certains vivent à la cour du roi à Versailles.

Le tiers état rassemble tous ceux qui n'appartiennent ni au clergé ni à la noblesse. Il s'agit de paysans, de propriétaires fermiers, d'ouvriers ou d'artisans ou pour les plus modestes, sans emploi. À ces catégories s'ajoutent celles des bourgeois (médecins, commerçants, banquiers...). Les membres du tiers état sont très nombreux, ils travaillent et paient beaucoup d'impôts !

Lorsque Louis XVI arrive au pouvoir, le pays est dans une situation difficile. Le roi prend alors la décision d'augmenter les impôts. Il décide de demander l'avis des trois ordres. Le 5 mai 1789, la **réunion des états généraux** s'ouvre à Versailles en présence de Louis XVI et des représentants (députés) des trois ordres. Le clergé et la noblesse sont d'accord pour augmenter les impôts, le tiers état est contre. Mais le système de vote est injuste : le tiers état, même s'il représente le plus grand nombre d'habitants, n'est pas majoritaire dans cette assemblée. De plus, les nobles et le clergé bénéficient de privilèges. L'un de ces privilèges est de ne pas payer d'impôts.

Le tiers état décide de ne plus participer aux discussions : il se proclame en **Assemblée nationale**.

Le 20 juin 1789, les députés de l'Assemblée nationale se retrouvent et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir changé les règles du vote, des impôts et de la justice. C'est le serment du Jeu de Paume (du nom de la salle dans laquelle ils se sont réunis). Ils souhaitent écrire une nouvelle règle pour le pays : **la Constitution**.

Le roi et la majorité de la noblesse et du clergé ne veulent pas perdre leurs privilèges. L'armée est mobilisée contre l'Assemblée nationale.

Pour protéger ses députés, le peuple de Paris prend les armes. Puis, la population se dirige vers la prison de **la Bastille** où l'on conserve la poudre. Le 14 juillet 1789, les Parisiens s'emparent de la prison de la Bastille. C'est le début de la **Révolution française**.

LES LEÇONS NUMÉRIQUES - ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CYCLE 3 - ÉDITION SCARLETT - Hachette Éducation

Pour en savoir plus...

« La prise de la Bastille » de Jean Baptiste Lallemand

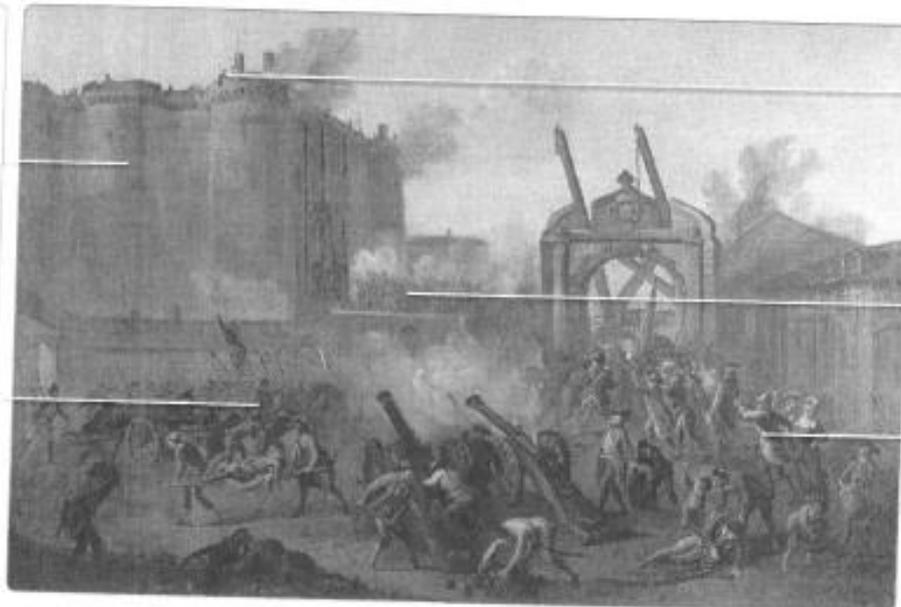
La Bastille est une forteresse construite au XIV^e siècle pour défendre la ville de Paris.

Au XVIII^e siècle, elle est utilisée comme prison d'État. C'est un symbole du pouvoir absolu.

Le roi peut y enfermer quelqu'un sur simple ordre écrit, sans jugement.

Les Parisiens qui attaquent la Bastille sont environ un millier.

Ils sont armés d'armes de poing mais ne possèdent pas de canons.



La garnison qui défend la Bastille est composée d'environ 130 soldats.

Les soldats et le peuple parisiens entrent après la destruction de la porte d'entrée.

Les soldats se joignent aux assaillants parisiens. Leurs canons sont mis en batterie pour attaquer la forteresse.

La prise de la Bastille, huile sur toile, 80 cm sur 104 cm, Jean Baptiste Lallemand, vers 1790, musée Carnavalet, Paris.

Pour en savoir plus...

Les valeurs de la République française : la devise

« Les hommes naissent libres et égaux en droit ». « La République assure l'égalité devant la loi, qu'elle protège ou qu'elle punisse. ». Déclaration des droits de l'Homme, 26 août 1789, article 1.
Cette égalité concerne tous les citoyens sans distinction d'origine, de lieu de vie, de race ou de religion.

Égalité

Liberté

La devise française

Fraternité

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »
Déclaration des Droits de l'Homme,
26 août 1789, article 4.
Tous les citoyens profitent des libertés fondamentales : liberté d'expression, d'opinion, de culte, liberté de choisir ses représentants lors des élections..

La fraternité, au-delà de la solidarité, d'aide mutuelle, entre les citoyens, défend aussi l'idée de respect de l'autre quelle que soit son origine.
En 1848, elle fait référence à l'abolition de l'esclavage.

Pour en savoir plus...

Les principes de la République française

En 1946, la Constitution de la IV^e République stipule dans son article 1 : « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Cet article est repris dans la Constitution de 1958.

Depuis 1905, l'État est neutre par rapport à la religion.
Ce principe de laïcité donne à chacun toute liberté de conscience et de croyances.

indivisible

Le territoire français ne peut être divisé en plusieurs territoires indépendants.
Aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice du pouvoir en son propre nom.
Les lois sont communes à tous les citoyens du territoire français. La langue officielle est unique.

laïque

La République française est

démocratique

La République se donne les moyens d'assurer à chacun d'avoir accès à l'éducation, aux soins, à un logement, à un emploi...
Ces droits ont été inscrits dans la Constitution de 1946.

sociale

Le pouvoir appartient au peuple, par l'intermédiaire de représentants élus par le peuple pour un mandat.
C'est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».



Connaître les valeurs et principes de la République française

Je retiens

La France est une république.

Le pouvoir est détenu par un ensemble de personnes élues par le peuple.

La République française est fondée sur des valeurs : liberté, égalité, fraternité.

Elle s'appuie aussi sur des principes : elle est indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Le débat

Connaître les valeurs et principes de la République favorise le bien vivre ensemble.

Que penses-tu de cette affirmation ?